

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 1/17**

Objet	Révision du Plan de Quartier du Chêne Demande de crédit d'étude
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Partiellement déjà réalisé en 2016, pour Frs. 22'000.- Suite en 2017 et 2018, validation par le conseil communal prévue en septembre 2018
Coût total de l'opération	110'000.- TTC (y compris Frs. 22'000.-)
Financement	Par trésorerie courante et/ou emprunt pour tout ou partie du montant, dans les limites du plafond d'endettement adopté par le Conseil communal le 29.11.2016 (plafond d'endettement 43 millions)
Amortissement	Frs. 110'000.- sur compte No. 9282.02 Investissements futurs
Planification de la dépense	<u>N'apparaît pas sur le plan d'investissements 2017-2021</u>

1. Situation

L'objectif principal, et nécessaire, de la révision du plan d'affectation est la mise en conformité des constructions apparues ces 30 dernières années. Le dernier PQ date de 1964.

Une étude préalable a déjà été réalisée par le bureau d'urbanistes ABA PARTENAIRES SA, pour un montant de Frs. 22'000.-.

2. Coût de l'opération

Selon le préavis :

- Phase A	43'900.-
- Phase B	22'700.-
- Phase B complémentaire	3'300.-
- Frais	2'000.-
- Total prestations	71'900.-
- TVA 8% arrondi à	6'100.-
- Etude préalable (déjà réalisé) TTC	22'000.-
- Prestations complémentaires (Estimation TTC)	10'000.-

- MONTANT TOTAL DEMANDE (ARRONDI)	110'000.-
--	------------------

Les taux horaires appliqués par ABA sont raisonnables (12 à 19 % en dessous du tarif KBOB selon les catégories).

Toutefois la CoFin recommande à la municipalité d'être attentive aux nombres d'heures facturées (514 heures prévues au taux moyen de Frs. 136.35 , toutes catégories confondues).

3. Financement

Par la trésorerie courante ou par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite du plafond d'endettement adopté par le Conseil communal, le 29 novembre 2016.

4. Amortissement

6.3.- Amortissement : l'investissement de Frs. 110'000.- sera totalement amorti par le compte 9282.02 « Investissements futurs », et non seulement Frs. 60'000.00 comme mentionné dans le préavis.

5. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, exprime un **avis favorable** à l'octroi d'un crédit de **Frs 110'000.- TTC** pour la réalisation de ces prestations.

Le rapporteur : Daniel Blanchard

Aubonne, le 18 avril 2017